LE NOUVEAU VISAGE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VOS ÉLUS

Le Conseil communautaire est l'organe délibérant de la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry.

Il est composé de 44 élus titulaires issus des Conseils municipaux des 16 communes membres, à part égale entre la ville centre Vierzon et la ruralité. Élu pour 6 ans, il est présidé pour la première fois par une femme, élue de la ruralité : Nathalie Lenski, conseillère communautaire de Neuvy-sur-Barangeon. Elle est entourée de 9 vice-président.es.



01 Nathalie LENSKI
Présidente

Ressources Humaines, Communication, Grands Projets, Projet de territoire, Contractualisation et Relations institutionnelles
Neuvy-sur-Barangeon



02 Yannick LE ROUX
1er vice-président

Tourisme, Mobilités
Maire de Vierzon



03 Jean-Charles CIDALE
2e vice-président

Finances
Massay



04 Ahmed TAOUSSI
3e vice-président

Emploi, Insertion, Politique de la Ville
Vierzon



05 Serge PERROCHON
4e vice-président

Eau potable, Assainissement collectif, SPANC, GEMAPI
Maire de Nohant-en-Graçay



06 Geneviève DE BRACH
5e vice-présidente

Environnement, Déchets ménagers, PCAET
Vierzon



07 Gabriel PONS
6e vice-président

Habitat, Urbanisme et PLUi-H, Citoyens français itinérants
Maire de Saint-Laurent



08 Stéphane MOUSSET
7e vice-président

Voirie, Bâtiment, Éclairage public
Vierzon



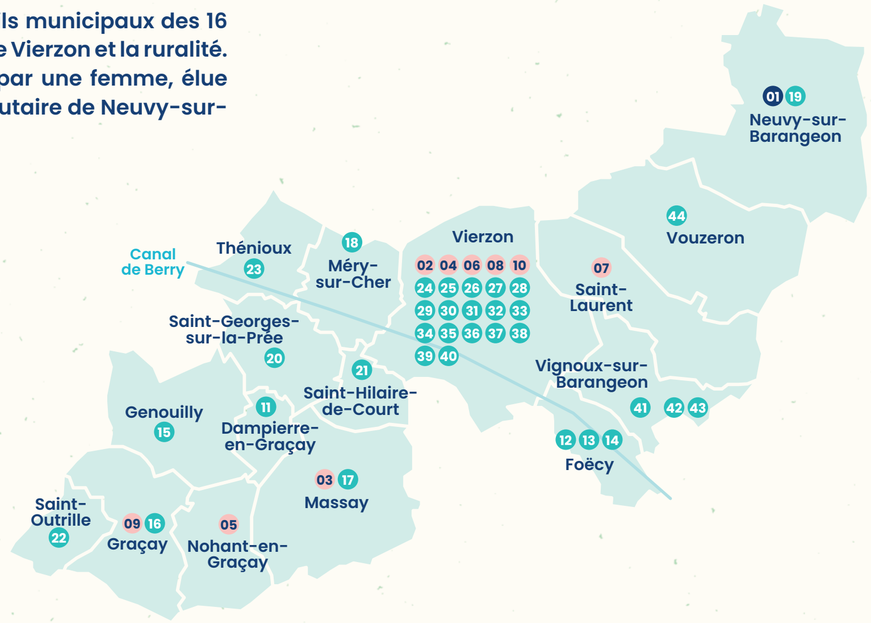
09 Adrien BAERT
8e vice-président

Vie et développement économiques, Commerce, Innovation et recherche, Formation supérieure
Maire de Graçay



10 Séverine ROGER
9e vice-présidente

Petite enfance, Enfance, Jeunesse
Vierzon



LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le Bureau est composé de la Présidente et des neuf vice-présidents.es. Il dispose de compétences selon les délégations qui lui ont été attribuées par le Conseil communautaire. Il donne des avis consultatifs sur les projets de délibérations soumis au Conseil communautaire en complément des commissions de travail.

LA CONFÉRENCE DES MAIRES

La Conférence des Maires comprend **la Présidente et l'ensemble des maires des 16 communes membres** de la Collectivité.

REPÈRES

- **22 élus de Vierzon** (dont 5 vice-président.es)
 22 de la ruralité (dont la Présidente et 4 vice-présidents)
- **18 femmes et 26 hommes**
- **Moyenne d'âge : 56 ans**



11 Dominique JOSSERAND
Maire de Dampierre-en-Graçay



12 Laure GRENIER-RIGNOUX
Maire de Foëcy



13 Nelly ROUER-FOURNET
Foëcy



14 Stéphane SOUBIE
Foëcy



15 Sylvie SEGRET-DESCROIX
Genouilly



16 Nadège MASSÉ
Graçay



17 Stéphanie MARTINEAU
Massay



18 Rached AIT-SLIMANE
Maire de Méry-sur-Cher



19 Sylvain COGNET
Neuvy-sur-Barangeon



20 Jean-Marc DUGUET
Maire de Saint-Georges-sur-la-Prée



21 Jany GIBERT
Maire de Saint-Hilaire-de-Court



22 Alain LEBRANCHU
Maire de Saint-Outrille



23 Delphine PIÉTU
Maire de Thénioux



24 Gaëtan AUPECLE
Vierzon



25 Fabienne BECAVIN
Vierzon



26 François BEDU
Vierzon



27 Bruno BOURDIN
Vierzon



28 Aldeina CELA
Vierzon



29 Brigitte COCARD
Vierzon



30 Antonio DIAS
Vierzon



31 Toufik DRIF
Vierzon



32 Jill GAUCHER
Vierzon



33 Yves HUSTÉ
Vierzon



34 Pierre LE BÉLENGER
Vierzon



35 Lawrence LOONTJENS
Vierzon



36 Sandrine MARTIN
Vierzon



37 Martine MILLEPIED
Vierzon



38 Frédéric NOBLE
Vierzon



39 Christophe PISTILLI
Vierzon

40 Maryvonne ROUX
Vierzon

41 Louis BEAUFRÈRE
Vignoux-sur-Barangeon

42 Béatrice BERTON
Vignoux-sur-Barangeon

43 Marc MOTRET
Vignoux-sur-Barangeon

44 Christophe LOUAISIL
Maire de Vouzeron